



FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE

Agent polyvalent de voirie et de propreté urbaine

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE/ENCADREMENT

***Missions :**

- Travaille en équipe,
- Effectue des travaux d'entretien de la commune,
- Effectue le transport de matériels et d'installation,
- Effectue le balayage mécanique et manuel de la voirie communale,
- Veille à la propreté de la Ville (collecte des corbeilles, ramassage d'encombrants, dépôts sauvages...),
- Participe à la viabilité hivernale.

***Encadrement :**

Non.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS PRINCIPALES

- * Travaux de fauchage : terrains communaux, bas-côté, talus etc...
- * Travaux de petit terrassement,
- * Travaux de déneigement,
- * Travaux de chargement de matériels et/ou matériaux,
- * Conduite d'un tracteur KUBOTA de 37 ch avec outils (permis B) : Epareuse, Broyeur, Godet chargeur, Fourche palette, saleuse, lame à neige.

- * Travaux de propreté urbaine,
- * Nettoyage et désherbage de la voirie et des espaces publics,
- * Entretien des avaloirs d'eau pluviale,
- * Conduite d'une balayeuse aspiratrice 4/5 m3 (permis B),
- * Entretien de 1^{er} niveau de la balayeuse,
- * Balayage manuel.

- * Réalisation de travaux de voirie : bouchage de trous (nid de poule), pose et nettoyage de panneaux,
- * Remontée de l'état des voiries à sa hiérarchie,
- * Réalisation de travaux de manutention divers,
- * Entretien du réseau des sources communales et des avaloirs,
- * Transports de matériels divers,
- * Surveillance de la propreté des espaces publics,
- * Nettoyage des matériels et des outillages,
- * Respect des plannings élaborés par la hiérarchie,

RENFORT SUR LES ACTIVITÉS ESPACES VERTS

- * Entretien des espaces verts : Plantation, arrosage, désherbage, débroussaillage, Taille, Tonte (autoportée et tractée), nettoyage et préparation des massifs,
- * Création de massifs et d'espaces fleuris,
- * Utilisation du souffleur et de l'aspiratrice à feuilles,

Le maintien à 50 % des effectifs en cas d'absence est obligatoire.

RELATIONS FONCTIONNELLES

***Internes :**

- La Direction du Service Technique,
- Les agents du CTM

***Externes :**

- *Fournisseurs, commerciaux.*

COMPÉTENCES REQUISES

***Savoir**

- Connaissances techniques aux différents fondamentaux dans le domaine de la propreté, de travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts,
- Bonnes connaissances des moyens matériels dédiés à l'activité.

***Savoir faire**

- Rédaction synthétique de notes pour la Direction du service,
- Polyvalence afin d'assumer une continuité du service public.

***Savoir être**

- Discrétion,
- Ecoute,
- Réactivité,
- Rigueur,
- Esprit d'initiative,
- Savoir rendre compte,
- Autonomie,
- Travail en équipe,
- Disponibilité,
- Ponctualité,
- Sens du service public.

CONTRAINTE ET DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

- Travail en extérieur,
- Port des équipements de protections Individuel et de protection collective (EPI et EPC),
- Titulaire du permis B.

RYTHME DE TRAVAIL

***Temps de travail : 35 heures**

- **Horaires indicatifs** 8 h 30 – 12 h / 13 h 00 – 16 h 30